

NOVEMBRE 2019

Sévérac





Éditorial

L'eau c'est la vie ! Est-ce nécessaire de le rappeler ?

L'été 2019 que nous venons de connaître confirme une évolution indéniable du climat. La faiblesse des précipitations hivernales et printanières corrélées à des températures très élevées en juin et juillet a généré une baisse significative des cours d'eau. Par voie de conséquence, ce sont des milieux aquatiques déjà fragilisés qui ont été altérés et des niveaux de nappe phréatique notoirement réduits. Des arrêtés-sécheresse-préfectoraux ont ainsi été pris précocement sur la Loire-Atlantique. Dès lors notre quotidien s'en est trouvé impacté (arrosage espaces verts et jardins, lavage de voiture, remplissage de piscine interdits...) mais n'est-il pas notre devoir de protéger ce bien le plus précieux, en quantité et en qualité. À ce propos je tiens à souligner la pertinence des aménagements réalisés en 2012 par la création d'une noue et l'installation de végétaux persistants ne nécessitant pas d'arrosage.

Plus sereinement, la rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions avec des effectifs en hausse significative par rapport aux prévisions. Cela démontre au besoin la dynamique démographique de notre région. Je souhaite une très bonne année scolaire aux enfants, à l'équipe éducative et au personnel scolaire municipal.

L'attractivité de notre commune si elle n'est plus à démontrer, s'entretient par l'émergence de nouveaux projets. L'étude d'aménagement du bourg doit répondre à cet objectif. Engagée au printemps, elle est rentrée dans sa phase de concertation avec les habitants de Sévérac et bientôt d'écriture dans ses grandes orientations au travers d'un plan de référence sur l'ensemble des zones concernées. Une réunion publique est fixée le 29 novembre à 20 h 00, où nous comptons sur votre présence et votre implication. Il reviendra au conseil municipal de décider des travaux à engager et de leur phasage au regard de vos remarques et des contraintes budgétaires qui s'imposeront.

Enfin, le bureau d'étude Prigent et Associés nous accompagne depuis le mois d'avril à la réalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), phase préalable à l'élaboration du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU). Là aussi, plusieurs rencontres de concertation se sont tenues où chacun était invité à s'exprimer. Une réunion publique de présentation du diagnostic du PADD se tiendra le vendredi 13 décembre 2019 à 20 h 00 dans la salle des fêtes. D'ores et déjà, je tiens à repréciser que le PLU actuel reste en vigueur pour son règlement et son zonage jusqu'à l'approbation du PADD. Celui-ci interviendra

quelques mois avant l'enquête publique du futur PLU. Des précisions sur le déroulement vous sont apportées dans ce bulletin.

Très bel automne à toutes et à tous.

Bonne lecture.

Le Maire, Didier PÉCOT

SOMMAIRE

Édito	2
Vie municipale	3
Vie scolaire	7
Vie intercommunale	9
Vie associative	10
Informations diverses	14

Distribution :
mairie de Sévérac

Directeur de publication :
Didier Pécot

Responsable édition :
commission information
et communication

Tirage : 880 exemplaires

Conception et impression :
imprimerie du Sillon à Savenay



Les échos du conseil municipal

de juin à octobre 2019

N.B. Il est rappelé que les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables, dans leur intégralité, en mairie et sur le site internet.

Devis

Les crédits ayant été votés, les devis suivants sont proposés :

Fournisseur	Objet	Prix TTC
Décolum	Décorations électriques de Noël	2 465,28 €
Espace émeraude	Souffleur	594,00 €
Adéquat	Écran électrique (salle du conseil)	810,00 €
PC 44	Pied et vidéoprojecteur	748,00 €
Marbrerie Fabrice	Plaque calvaire et monument caveau (reprise concession Le Gouvello)	10,00 €
Pi'eres Associées	Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du logement de la boulangerie	8 400,00 €
TBI	PC, logiciel NFI, installation	2 200,52 €
Tremblay scop	Local papier vacances : fourniture et pose de mur	4 782,12 €
	Atelier municipal : fourniture et pose de mur	2 972,16 €
Delta consultant	Assistance maîtrise d'œuvre : marché d'assurance	2 184,00 €

Adoptés à l'unanimité.

Lotissement le Bois II : ventes des lots n° 2, 3, 5

- Monsieur Mathieu BERENYI s'est porté acquéreur du lot n° 2, situé 4 chemin de l'Orée du Bois, dont le prix a été fixé à 21 420 € TTC pour cette parcelle de 476 m².
- Madame et Monsieur DESGARDIN se sont portés acquéreurs du lot n° 3, situé 6 chemin de l'Orée du Bois, dont le prix a été fixé à 21 375 € TTC.
- Madame Solène BERTRAND s'est portée acquéreuse du lot n° 5, situé 10 chemin de l'Orée du Bois, dont le prix a été fixé à 25 380 € TTC.

Les membres du conseil présents approuvent à l'unanimité ces ventes et autorisent Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à cette affaire.

Augmentation des loyers

Monsieur le Maire propose d'augmenter les loyers de 1,74 % à compter du 1^{er} juillet 2019 conformément à l'augmentation annuelle de l'indice de référence des loyers. Il est souligné que cette augmentation est plus forte que dans les années passées. Cela est dû à la forte augmentation de l'indice cette année par rapport aux années précédentes. *Adoptée à l'unanimité.*

Ouverture de postes saisonniers d'adjoint d'animation pour l'ALSH

Considérant la nécessité de créer deux emplois non permanents compte tenu de l'ouverture de l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires d'été, Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- La création de deux emplois non permanents d'adjoint d'animation à temps complet à raison de 35/35^e heures hebdomadaires.
- Ces deux emplois non permanents seront pourvus par deux agents contractuels dans les conditions fixées à l'article 3, 2^o, de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.

Adoptée à l'unanimité.

Subvention école numérique

Monsieur le Maire rappelle que l'école La Garenne a répondu à l'appel à projet ENIR « Écoles numériques innovantes et ruralité », émis par l'État, au titre des investissements d'avenir et destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles des communes rurales, dont la population n'excède pas 2 000 habitants.

Cet appel à projet permettra une participation à hauteur de 50 % de l'État pour l'achat de matériel informatique pour l'école. Après concertation de l'équipe pédagogique et en collaboration avec l'Académie, le projet se décompose comme suit :

Nature	Détail des éléments demandés	Coût de l'action école	Dont subvention de l'État demandé
Aspect technique	Coffret de brassage, switch	1 000 €	500 €
Équipement	2 vidéo-projecteurs interactifs	6 000 €	3 000 €
Équipement	1 classe mobile (10 à 15 tablettes)	3 000 €	1 500 €

Il y a donc lieu de signer une convention avec l'Académie de Nantes afin de définir l'organisation du partenariat pour accompagner le personnel de l'école dans la mise en œuvre de leur projet numérique ainsi que les modalités de financement de l'acquisition des équipements numériques. Une attention particulière sera apportée au choix des équipements pour une utilisation optimale par l'équipe pédagogique.

Adopté : 15 voix pour ; 1 abstention.

Jury d'Assises

Comme chaque année, il est demandé de procéder au tirage au sort des personnes susceptibles de siéger en qualité de juré, aux assises de la Loire Atlantique en 2020.

Après tirage au sort à partir des listes électorales, la liste préparatoire 2020 pour la commune de Sévérac s'établit comme suit : Monsieur LANIO Roméo ; Monsieur DENIAU Yves ; Monsieur MARCHAND Bernard.

Création d'un poste d'adjoint d'animation territorial permanent à temps non complet

Considérant que les besoins du service Enfance nécessitent la création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation, Monsieur le Maire propose à l'assemblée :

- La création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation territorial à temps non complet, à raison de 31.5/35^{es} à compter du 1^{er} septembre 2019.

Adoptée à l'unanimité.

Modification des statuts et du périmètre d'intervention du SYDELA

Le SYDELA est un syndicat mixte qui regroupe 180 communes, 11 Communautés de communes et 2 communautés d'agglomération du département de la Loire-Atlantique auquel adhère la commune de Sévérac. Il accompagne la collectivité au niveau de l'éclairage public et de l'entretien du réseau.

Suite aux réformes territoriales qui ont redéfini les périmètres des collectivités et à la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, les statuts du SYDELA évoluent tout comme son périmètre d'intervention. Il convient donc d'acter ces modifications territoriales.

Approuvé à l'unanimité.

Transfert de la compétence « réseaux et services locaux de communications électroniques »

La commune de SÉVERAC souhaite procéder à un transfert de sa compétence « réseaux et services locaux de communications électroniques » au bénéfice du SYDELA. Ce transfert implique que les infrastructures de communication électroniques (ICE) restent la propriété de la collectivité et qu'elles sont mises à la disposition du SYDELA pour lui permettre d'exercer la compétence transférée. Cette opération permettra d'assurer la collecte des redevances liées aux ICE.

Adopté à l'unanimité.

Demande de subvention européenne dans le cadre du programme Leader

La municipalité a engagé une réflexion pour mieux prendre en compte la question des déplacements doux dans l'aménagement des espaces publics et entre le bourg et les villages. La réalisation d'une étude par un cabinet spécialisé en paysagisme, accompagné d'experts VRD et mobilité permettra de dégager plusieurs scénarios d'aménagement qui aboutiront à la réalisation de plans de référence et à une évaluation financière du projet définit. Monsieur le Maire informe le conseil que cette étude pourrait faire l'objet d'une subvention dans le cadre du programme européen LEADER 2014-2020 porté par le GAL du Pays de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois sous l'Action n° 1 : « Renforcer l'attractivité du territoire et l'accès à l'emploi en veillant au respect de l'environnement ». Il propose donc de déposer une demande de subvention pour un montant de 25 880 €.

Adopté à l'unanimité.

Lutte collective contre le frelon asiatique : convention Polleniz

Afin de limiter la prolifération des frelons asiatiques, la commune a décidé en 2016 d'adhérer au Plan d'Action de lutte collective contre le frelon asiatique proposé par la FDGDON 44 – Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Loire Atlantique. Les précédentes campagnes ont permis la destruction de plusieurs dizaines de nids de frelons asiatiques.

La FDGDON 44 ayant changé d'appellation, il convient d'établir une nouvelle convention de partenariat prenant en compte la nouvelle appellation, POLLENIZ, afin de continuer d'accompagner les particuliers sur un plan technique comme financier. Un projet est donc présenté à l'assemblée qui prévoit :

- La désignation de l'interlocuteur municipal référent chargé d'identifier et d'authentifier les nids, d'évaluer les moyens à mettre en œuvre pour leur enlèvement et de prévenir POLLENIZ. Cette évaluation préalable est indispensable à l'octroi de l'aide financière de la municipalité.
- La coordination technique et la formation par POLLENIZ
- Les modalités financières, notamment la participation de la commune à hauteur de 50 % plafonnée à 50 € pour les interventions chez les particuliers et le versement d'une subvention de 500 € à la POLLENIZ afin de lui assurer la trésorerie nécessaire au paiement de l'entreprise prestataire pour le compte de la commune.

Monsieur le Maire propose de désigner à nouveau Monsieur Rémi DESAINTE-MAREVILLE comme référent municipal, et Monsieur Jonathan JOUAN comme suppléant.

Adoptée à l'unanimité.



Dénomination de la voirie communale

Monsieur le Maire informe les membres présents qu'il appartient au conseil municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues. Considérant l'installation de Monsieur Benjamin ROUX en tant qu'agriculteur, une nouvelle adresse postale est nécessaire afin d'établir le siège social du GAEC.

Monsieur le Maire propose donc que la voie communale n° 12 soit nommée « Route des fossés neufs », comme le lieu-dit se situant à l'extrémité de cette voie. Seule adresse de cette voie à ce jour, le siège social serait numéroté 1. *Adopté à l'unanimité.*

Aménagement de bourg et développement des liaisons douces : réunion publique le 29 novembre 2019

La municipalité a entamé une réflexion autour de la requalification des espaces publics du centre bourg et le développement des liaisons douces. Ce projet s'inscrit dans la continuité de l'aménagement de bourg réalisé en 2012. Il vise à améliorer le cadre de vie et à faciliter les déplacements pour renforcer le dynamisme de Sévérac. Afin de mener à bien sa réflexion, l'agence UNIVERS spécialisée en urbanisme et paysage a été mandatée. Elle est accompagnée d'ABEIL chargé de l'ingénierie et de CDVIA pour les enjeux de mobilité.

Six zones ont été retenues pour cette étude : l'entrée de bourg Sud-Ouest, le secteur de l'école avec ses liaisons douces et les abords de l'église, le secteur de la salle des sports, le secteur central commerçant et des équipements associatifs et culturels, l'entrée de bourg Nord-Est et le quartier de la gare et la liaison Bonne-Miette/ La Normandais.

Le 29 novembre, l'agence UNIVERS présentera plusieurs scénarios résultant de son étude. La parole vous sera donnée pour échanger autour de ces propositions. Nous vous espérons nombreux. **Rendez-vous le 29 novembre à 20 h 00 à la salle des fêtes de Sévérac.**



Révision du PLU : réunion publique le 13 décembre à 20 h 00

Dans le cadre du processus de révision du PLU, un diagnostic a été réalisé associant les habitants, les partenaires, les professionnels et les associations : ateliers lecture de carte, forums thématiques, questionnaires, recueil d'informations techniques, etc.

Ce diagnostic permet d'élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Il s'agit d'une des pièces constitutives du PLU. Le PADD définit les grandes orientations d'urbanisme en matière d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements qui guideront la partie réglementaire

du Plan Local d'Urbanisme.

Une présentation publique du projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du futur Plan Local d'Urbanisme (PLU), aura lieu vendredi 13 décembre à 20 h 00 à la salle des fêtes de Sévérac. Nous vous attendons nombreux sur ce sujet qui nous concerne tous ! Pour rappel, vous pouvez d'ores et déjà vous exprimer sur le registre de concertation mis à votre disposition en mairie ou via l'adresse mail créée spécifiquement pour l'occasion (plu-severac@orange.fr).

Le PLU en 3 questions :

Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le Plan local d'Urbanisme est un document de planification qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement pour les 10 ou 15 prochaines années. Il fixe notamment les règles d'occupation et d'utilisation du sol : où, quoi et comment construire ?

Pourquoi réviser le PLU ?

Depuis l'approbation du Plan Local d'Urbanisme de Sévérac en 2008, des attentes nouvelles ont émergées, à la fois au plan local et national et ont justifiées sa mise en révision.

Le PLU approuvé en 2008 doit intégrer les évolutions intervenues dans le code de l'urbanisme, notamment les lois :

- Engagement National pour l'Environnement (Loi ENE du 12 juillet 2010),
- Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (Loi ALUR du 24 mars 2014),

- Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt (loi LAAF du 13 octobre 2015).

La loi ALUR a notamment précisé le champ d'action du PLU vis-à-vis de la réduction drastique de la consommation des espaces agricoles et naturels. Il est aujourd'hui demandé aux collectivités de s'intéresser dans un premier temps aux capacités de densification du tissu bâti existant, avant de prévoir des secteurs en extension de l'urbanisation.

Au niveau communal, le PLU constitue un outil de gestion du développement local pour agir sur l'aménagement de l'espace, l'habitat, les déplacements, le développement des activités, et la qualité de vie.

Quelles sont les étapes du PLU ?

La révision du Plan Local d'Urbanisme a été votée en juillet 2018 par le conseil municipal. Ce processus se déroule en plusieurs étapes avant d'aboutir à un PLU applicable à l'horizon 2022.



Une fois le projet de PLU arrêté (2 mois minimum avant le début de l'enquête publique), tout nouvel acte d'urbanisme sera soumis au nouveau PLU.

Lotissement Le Bois II

Il ne reste plus qu'un lot disponible à la vente au lotissement Le Bois II : le lot n° 4. Il présente l'avantage d'être boisé. Prix de vente : 25 875 euros. Surface : 575 m². Intéressé ? Adressez-vous directement en mairie. À noter qu'un nouveau projet de lotissement est en cours d'étude.

À LOUER

2 appartements destinés aux personnes âgées disponibles au 1^{er} décembre 2019. Renseignements en mairie.

Don à la commune de Sévérac

Si nous parlons de SABOTIER à Sévérac, beaucoup d'entre vous pense immédiatement Alexandre CHAUVEL. Effectivement M. Roland Chauvel (fils d'Alexandre) a fait don à la Commune, de tout le matériel du sabotier (collection de sabots, de galoches, et de toutes les machines).



Merci encore à la famille de Monsieur Roland CHAUVEL pour ce don.

Ateliers numériques 2020

Le Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées propose des ateliers numériques le jeudi après-midi, de 14 h 00 à 16 h 00, en mairie, aux dates ci-après : 16-23-30 janvier, 6-13 février, 5-12-19-26 mars et 2 avril 2020. Un cycle de 10 séances est proposé, pour un coût de 10 €, selon le programme ci-après :

- Prendre en main la tablette tactile,
- Se familiariser avec la saisie de texte, le clavier tactile,
- Se connecter au Wifi, faire une recherche sur internet,
- Créer une adresse mail, écrire et envoyer un e-mail,
- Paramétrer la tablette acquise durant la formation,
- Se familiariser avec le store : rechercher, sélectionner, télécharger une application, ouvrir et supprimer une application,
- Installer et utiliser Skype,
- Acheter en ligne,
- Apprivoiser l'accès aux droits sur internet,
- Bilan et échanges.

Renseignements auprès du CLIC au 02 40 42 61 93

Semaine bleue

Dans le cadre de la semaine bleue, la municipalité, entourée des membres du Centre Communal d'Action Sociale, a organisé, un repas suivi d'une animation musicale. Une cinquantaine de personnes a répondu présent à cette invitation qui s'est déroulée dans une ambiance festive. Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas la date pour octobre 2020. Nous vous donnerons des informations complémentaires au cours des prochains mois.



Nettoyons la nature

Le mercredi 9 octobre les deux classes de maternelles de l'école La Garenne de Sévérac ont participé à une opération de nettoyage de la nature aux abords de l'école et autour du gymnase. Équipés de gants et de grands sacs les enfants ont appris à reconnaître des déchets, à les ramasser et à les jeter dans les poubelles appropriées.

Cette action sera reconduite dans l'année par les autres classes de l'école et fait partie du projet de l'école de cette année autour de la sensibilisation et la protection de la nature.



L'Île aux enfants

Une rentrée scolaire déjà loin qui a permis aux enfants de reprendre leurs marques autour du Service enfance de la commune. Toute au long de l'année, l'équipe d'animation proposera différentes activités sur les temps périscolaire et centre de loisirs.

Heures d'ouvertures :

- Accueil périscolaire : du lundi au vendredi de 7 h 00 à 8 h 45 et le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16 h 25 à 18 h 30.
- Accueil de Loisirs : Les mercredis après-midi sur la période scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires (sauf vacances de Noël).



Tarifs :

Quotient familial	Accueil périscolaire	Accueil de loisirs du mercredi après-midi		Accueil de loisirs vacances		
		La demi-journée sans repas (13 h 00-17 h 00)	La demi-journée avec repas (11 h 45-17 h 00)	La demi-journée sans repas	La demi-journée avec repas	La journée repas inclus
	Le quart-d'heure	Forfait		Forfait		
< 500	0,45 €	3,55 €	6,80 €	3,55 €	6,80 €	10,30 €
de 501 à 749	0,55 €	4,05 €	7,30 €	4,05 €	7,30 €	11,30 €
de 750 à 999	0,60 €	4,55 €	7,80 €	4,55 €	7,80 €	12,30 €
de 1000 à 1250	0,65 €	5,55 €	8,80 €	5,55 €	8,80 €	14,30 €
> 1250	0,75 €	6,05 €	9,30 €	6,05 €	9,30 €	15,30 €
Petit-déjeuner	Offert aux enfants arrivant avant 8 h 00					
Goûter	Offert					

Contact : 02 40 88 73 99 • animation-severac@outlook.com

Restauration scolaire

Cette rentrée fut également l'occasion pour les membres de la commission enfance accompagnés des représentants des parents d'élèves de partager un repas au restaurant scolaire. Chacun a ainsi pu constater les modifications apportées par le nouveau cahier des charges élaboré grâce au travail de collaboration entre élus, parents, agents communaux et acteurs locaux. Ce nouveau cahier des charges visant à favoriser la qualité nutritionnelle, gustative et culinaire, et cela au meilleur coût possible, dans le cadre d'une démarche responsable en matière de développement durable inclus :

- 30 % de produits issus de l'agriculture biologique et 20 % de produits locaux (rayon de 40 km)
- Une majorité de produits frais, faits maisons et de saison
- Une réduction des déchets à travers la livraison en contenant réutilisable et en privilégiant le multi-portion



Tarifs :

- Maternelle : 3,25 €
- Primaire : 3,65 €
- Adulte : 6,30 €

Nb : il est rappelé que l'inscription aux repas est obligatoire. Les inscriptions sont modifiables jusqu'à 48 heures avant, dernier délai. En cas d'annulation hors délai, le repas sera facturé sauf raison exceptionnelle. Contact : 02 40 88 73 91.



Bibliothèque intercommunale

02 40 88 73 23 - biblioseverac@cc-paysdepontchateau.fr

BENOIT BROYART

Au mois de mai dernier, la classe de CP-CE1 de l'école de La Garenne a pu participer à un atelier d'écriture avec l'auteur Benoît Broyart. Les élèves ont ainsi découvert le processus de création d'une histoire et des techniques pour concevoir un scénario.

CUISINE

La bibliothèque continue de proposer des échanges culinaires dans une atmosphère conviviale avec son animation régulière « Des recettes plein la tête ». Prochaine séance : vendredi 31 janvier 2020 à 20 h 30, soirée galette littéraire avec la participation des bénévoles de Missillac. Thème : Bretagne et littérature.

POLAR

De janvier à mars 2020, le réseau des bibliothèques du Pays de Pont-Château/Saint-Gildas-des-Bois met à l'honneur le polar. Plusieurs animations sont à découvrir sur le programme culturel papier ou en ligne. Au programme à Sévérac, sieste littéraire à 15 h 00 le mercredi 29 janvier. Rencontre d'auteur avec Christophe Bouchard, qui viendra présenter son livre « Une belle mort », la rencontre sera suivie d'une collation. Toute l'équipe des bibliothécaires du réseau vous donne rendez-vous le samedi 18 janvier à la médiathèque de Pont-Château pour la manifestation nationale « La nuit de la lecture » : animations, films, lectures, musique...

LA MARCHÉ

D'avril à juin, les bibliothèques de Guenrouët, Saint-Gildas et Sévérac vous



propose des animations autour de la marche. À Sévérac, soirée d'ouverture le mercredi 8 avril à 18 h 30 : sélection des plus beaux parcours de randonnées du territoire de la communauté de communes en partenariat avec l'office de tourisme. Mercredi 22 avril à 9 h 30 : rando gourmande de 12 km au départ du Rocher à la vache, sur réservation.

HEURE DU CONTE

La bibliothèque propose une heure du conte pour les enfants. Découvrir des histoires et des aventures magnifiques sélectionnées par deux bénévoles de la bibliothèque. Prochaine séance : mercredi 15 janvier à 15 h 00.

PRATIQUE

Le prêt de livres pour les moins de 18 ans est gratuit. La cotisation annuelle est de 11 € pour le premier adulte inscrit et

gratuit pour le conjoint. Sur présentation d'un justificatif, un tarif de 5 € est appliqué aux demandeurs d'emploi, étudiants et personnes relevant de minima sociaux.

La bibliothèque de Sévérac, comme toutes les bibliothèques du réseau, est équipée d'une boîte de retour de livres. Située à l'entrée elle permet aux usagers de rendre leurs documents 24h/24.

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mercredi : 14 h 00 - 18 h 00

Vendredi : 16 h 00 - 18 h 00

Samedi : 9 h 00 - 12 h 00

Portail du réseau des bibliothèques :

<http://reseaubiblio.cc-paysdepontchateau.fr> pour être informé des horaires d'ouverture des bibliothèques, savoir le nombre de prêts en cours sur sa carte, effectuer des réservations, connaître les animations proposées sur le réseau.

Photopiste 2020

Relancé en 2018 par l'Office de Tourisme Entre Brière et Canal, le PHOTOPISTE se déroulera en 2020 sur les communes de Dréfféac, Pont-Château et Sainte-Anne-sur-Brivet.

Le photopiste est un jeu ludique et intergénérationnel destiné à faire découvrir ou (re) découvrir les richesses du patrimoine local tout en s'amusant. Le jeu permet ainsi de favoriser les rencontres et les échanges entre habitants et participants.

Vous avez des questions sur le jeu ? Morgane Gicquel • otsi@cc-paysdepontchateau.fr • 02 40 01 40 10



Mission locale rurale du Sillon

accompagnement 16-25 ans

La Mission Locale Rurale du Sillon est au service des jeunes de 16 à 25 ans non scolarisés à la recherche d'un **emploi**, d'une **formation**, d'un **projet professionnel** d'un soutien ou tout simplement d'un conseil : **Mobilité, Logement, Santé, Budget, Culture, Sport...**

Un conseiller référent propose un accompagnement global et personnalisé en fonction des besoins exprimés par le jeune.

Prenez RDV au 02 40 01 55 84
secretariat@ml-sillon.org

Dans le cadre du conseil en évolution professionnelle, elle peut également informer les salariés en projet de reconversion, accompagner les personnes dans leur VAE.

La Mission Locale à votre disposition des postes informatiques en accès libres et gratuits. Pour vous aider dans vos démarches administratives et de recherche d'emploi, dans la réalisation de vos CV et lettres de motivation.



Club des Toujours Jeunes

Les activités du club sont là pour une nouvelle saison. Nos rencontres le jeudi après-midi au local attirent de nombreux adhérents, 25 en moyenne; le repas convivial du 3 octobre a réuni 38 participants. Prochaine date: jeudi 7 novembre 2019, puis le repas de Noël dans un restaurant, le 14 décembre 2019, l'assemblée générale avec la galette des rois le 11 janvier 2020 et déjà en préparation le vide-greniers de février 2020. Pour la trêve des confiseurs le club fermera entre le 20 décembre 2019 et le 5 janvier 2020 pour une réouverture le 9 janvier 2020 avec notre premier repas convivial de l'année.



Beaucoup de dates à noter!!

Bonnes fêtes à tous.

Renseignements 02 40 66 59 95
ou 02 40 01 44 38.

Amicale Moto Club de Sévérac



L'Amicale Moto club de Sévérac fait sa rentrée sportive en ce début d'automne, après ses 35 ans fêtés dignement avec le feu d'artifice lors du motocross du 5 mai dernier. Petits et grands ont repris la route de l'entraînement depuis le 20 octobre, le matin place au stage de pilotage pour les petits mais aussi pour les débutants.

C'est un bon moment de partage entre les animateurs et les pilotes, permettant l'apprentissage des bases du motocross et la maîtrise de la moto. L'après-midi place aux plus grands pour un entraînement libre sur le circuit du Gros Rocher afin de se remettre en jambes pour la saison 2020 qui débute en avril.

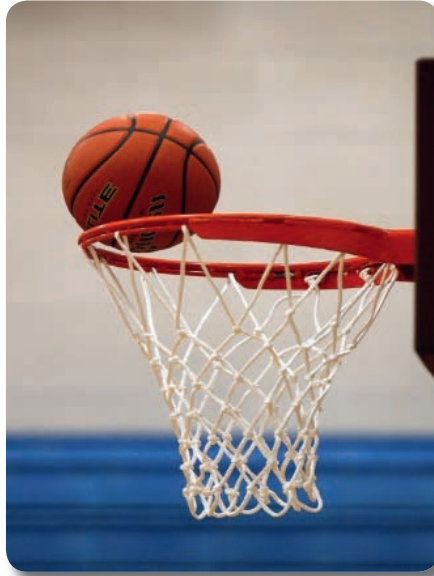


ABC 3R

Une nouvelle saison est lancée à l'ABC3R! Ce n'est pas moins de 200 licenciés, répartis en 17 équipes, qui ont repris le chemin des terrains.

L'équipe fanion a accédé au niveau supérieur pour la saison 2019-2020. Elle évoluera donc en Régionale 2 avec un effectif presque similaire à l'année dernière. Quant à l'équipe masculine 2, elle a également validé son ticket pour la montée en fin de saison et joue en D2 actuellement. À noter la création d'une troisième équipe senior qui évolue en D4. L'équipe féminine reste, de son côté, en D2.

Chez les jeunes, l'ABC3R sera représentée à tout niveau départemental, et même au niveau régional avec l'équipe U20 masculine. De plus, la coopération avec Crossac s'est élargie à d'autres tranches



d'âges, afin que chaque joueuse puisse s'épanouir en jouant au basket.

Musique Club Sévérac

Les activités proposées par MCS continuent avec toujours les ateliers d'initiation à la guitare enfants et adultes, les ateliers sur l'harmonie blues, la guitare solo et le rythme déchiffrage et écriture. En collaboration avec trois écoles de musique et professeurs diplômés de la région, plusieurs ateliers seront organisés et notamment un nouveau master class avec notre ami Pat O'May guitariste d'exception ainsi qu'avec Plantec autour de l'électro et la MAO. Pour toutes demandes de renseignements contactez-nous au 06 42 60 08 60.



Don de sang : de plus en plus de campagnes de sensibilisation

Puisqu'on a toujours besoin de donneurs, les campagnes pour la communication dans le don du sang affluent et de plus en plus de moyens se mettent en place. Après l'opération de l'EFS « prenez le relais, 1 mois pour tous donner! » En partenariat avec le groupe M6 à l'occasion de la journée mondiale des donneurs de sang le 14 juin 2019 et où nous étions tous invités à être ambassadeurs du don de sang du 11 juin au 13 juillet 2019, comment? En donnant votre sang et en passant le relais à votre entourage pour encourager le plus grand nombre à donner et à faire partie d'une belle dynamique de partage.

L'EFS continue sur sa lancée avec l'opération « En 1 h00 j'ai sauvé 3 vies » lancée le 6 avril dernier, on peut retrouver plusieurs vidéos sur internet qui ont pour objectif de faire tomber les idées reçues sur le don de sang.

Aussi sur l'application mobile GPS Waze, à partir du mois de septembre, les 13 millions d'utilisateurs français seront sensibilisés au don de sang : les maisons du don de la région Centre-Pays de la

Loire se situant à moins de 5 km de leur trajet seront localisées sur la carte.

Quand l'automobiliste sera à l'arrêt, l'application lui affichera le message « don de sang, vous êtes à deux pas de faire une bonne action! ». Il lui sera alors possible de dévier son itinéraire pour se rendre sur place afin d'obtenir plus d'information ou de prendre rendez-vous. En montrant aux automobilistes qu'il y a un lieu où donner son sang à proximité de leur trajet, l'EFS entend lever l'un des principaux freins au don de sang : le manque de temps et ainsi recruter de nouveaux donneurs. Et enfin, l'EFS a innové en proposant une nouvelle application mobile « Don de sang » : une appli qui sauve des vies! Cette interface vous offre maintenant un accès direct à plusieurs fonctionnalités « clé en main » telles que :

- l'identification des lieux de collecte plus proche de vous, où que vous soyez,
- l'auto-évaluation de votre aptitude au don grâce à un questionnaire médical simplifié (qui ne remplace pas



l'entretien prédon avec un personnel habilité le jour du don),

- la connexion à l'espace donneur pour retrouver et mettre à jour toutes vos informations personnelles (historique des dons, date d'éligibilité, canaux de communication préférés, lieux d'invitation aux collectes, etc.).

Un seul objectif, soyons tous donneurs de sang et faisons rentrer le don de sang dans notre quotidien.

Prochaine collecte et dernière de l'année : **vendredi 22 novembre** de 16 h 30 à 19 h 30 à la salle polyvalente de Sévérac

Collectes 2020 : vendredi 24 janvier ; vendredi 10 avril ; vendredi 5 juin ; vendredi 4 septembre ; vendredi 6 novembre, de 16 h 30 à 19 h 30 à la salle polyvalente de Sévérac.

Voyager 3 Astronomie

L'association Voyager 3 Astronomie vous propose pour cette nouvelle saison, une série de conférences proposées et présentées par les membres de l'association :

- vendredi 20 décembre 2019

À la conquête de la Lune, les futures missions

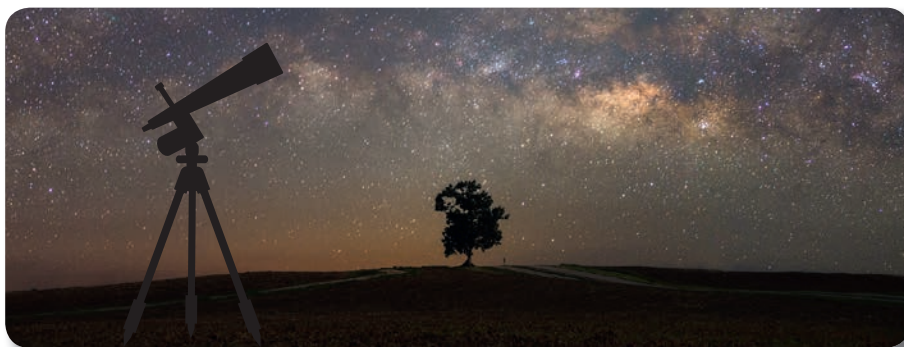
- vendredi 17 janvier 2020 : Les missions Pionier 10 & 11, Voyager 1 & 2
- vendredi 21 février 2020 : L'équation de Drake
- vendredi 20 mars 2020 : La Terre, planète du Système Solaire
- vendredi 17 avril 2020 : L'horloge astronomique de Prague
- vendredi 15 mai 2020 : Le syndrome de Kessler
- vendredi 19 juin 2020 : Un univers de galaxies

Les conférences sont gratuites et seront suivies d'une partie observation si la météo le permet. Elles se dérouleront à partir de 21 h 00 à l'observatoire de Sévérac (Salle Galaxie). De plus, les membres de l'association se retrouvant chaque vendredi, vous avez la possibilité de passer le vendredi de votre choix pour

découvrir nos activités et aussi partager les observations du ciel réalisées sur la commune à l'observatoire.

Contact :

02 40 15 58 86
info@voyager3.com
www.voyager3.com



Virades de l'Espoir pour vaincre la Mucoviscidose

Je donne mon souffle pour ceux qui en manquent.

Lors du week-end de mobilisation des Virades de l'Espoir, la somme de 765 € a été récoltée en dons et vente d'objets divers mis à disposition à cette occasion. Malheureusement la météo du dimanche 29 septembre nous a contraints à annuler la randonnée pédestre de 8,8 km prévue sur la commune. Le parcours défini par Jacky de l'association Atelier des Arts du Pays de Sévérac, section « randos » est mis en réserve pour l'édition 2020, à laquelle nous espérons une belle participation !

Merci à tous les bénévoles qui font en sorte que cette sortie dominicale si chère à Fabrice, soit maintenue en son souvenir et permette de récolter des fonds si nécessaires pour avancer dans la recherche contre cette terrible maladie qu'est la Mucoviscidose.

Encore du nouveau à La P'tite Idée



Lors de l'Assemblée Générale du 11 septembre qui a enregistré une forte participation des adhérents, la P'tite Idée a présenté ses activités pour sa saison 8 ! Et il est d'ores et déjà acquis que le nombre des adhérents dépassera la centaine. Merci à tous pour l'intérêt et la confiance que vous manifestez à l'équipe. Le conseil d'administration a reconduit Jean-Pierre Buthion en tant que président et Jean-Noël Martin comme trésorier. Le bureau est complété par Franck Pérais, secrétaire et Arnaud Amisse en charge de la communication.

Un nouvel atelier vient étoffer la gamme des disciplines proposées par nos animateurs : **les p'tites conversations anglaises.**

Demandés depuis plusieurs mois, ces petits rendez-vous ont pour objectif de remettre chacun dans le tempo d'une langue un peu délaissée depuis la période scolaire. Et c'est Sue Hennessy qui fut formatrice en son pays natal, qui se charge de délier nos langues empâtées, avec l'humour et l'entrain qu'on lui connaît ! Pour satisfaire également les demandes, **l'atelier Scrap créatif** ouvrira le mercredi et le samedi suivant un agenda établi. Claudine y proposera des thèmes sur l'année.

Photo, peinture et calligraphie ont repris également leur rythme mensuel. Il faut vite s'inscrire en ligne si vous souhaitez y participer.

Le P'tit théâtre de Flo compte déjà plus de 20 p'tits acteurs tout comme les cours de guitare de Marc qui affichent complet. Quant aux **P'tits Peintres**, ils se retrouvent le 5 octobre à 10 h 00 pour de nouvelles créations originales.

Notez un rendez-vous incontournable : le **16 novembre à 20 h 30 Bal Folk à la Salle des Fêtes**. Deux groupes au programme pour vous entraîner sur la piste.

Informations complémentaires et inscriptions sur notre site :

www.laptiteidee.com ou écrivez-nous à laptiteidee@laptiteidee.com. Réponse assurée.

L'Atelier des Arts du pays de Sévérac



Les activités de notre Association ont repris dès le début de septembre avec :

LES COURS DE PEINTURE

Pour les adultes et les enfants, deux mercredis par mois, de septembre à mai. L'association met à disposition gratuitement ses fournitures de peinture aux enfants pendant toute la saison elle fait de même aux adultes qui souhaitent découvrir de nouvelles techniques sans avoir besoin au départ d'acheter leur propre matériel.



Séance peinture du 2 octobre 2019, les enfants montrent leurs réalisations.

LA SECTION RANDO-NATURE ET PATRIMOINE

22 randonnées prévues cette année, de septembre à fin juin chaque fois dans une commune différente. Tarif : 13 € pour l'année. Les frais de covoiturage sont pris

en charge par l'association suivant un périmètre défini. Nouveau pour la saison 2019-2020 : une rando douce, distance maxi 5 km à faible allure est proposée à toute personne qui souhaite se tester à la randonnée.

LA RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE DE SÉVÉRAC

Gros travail début septembre de nettoyage autour du site du Rocher à la Vache. Merci à tous les bénévoles qui ont œuvré durement pendant deux jours afin de présenter un site nettoyé aux visiteurs des Journées du Patrimoine. Actuellement l'équipe a recommencé la restauration du four à pain de La Cheminais.

JOURNÉES PATRIMOINE LES 21 ET 22 SEPTEMBRE

Le site du Rocher à la Vache a accueilli près d'une centaine de personnes pendant ces deux journées, venues profiter des portes ouvertes de la chapelle avec à l'intérieur une exposition de cartes postales des années 1900 de Claude Chabannier où l'on pouvait apercevoir l'archange Saint Michel de très loin puisqu'en 1900 il n'y avait pas d'arbre sur le site. Exposition de photos également des fêtes qui se sont déroulées il y a quelques années ainsi qu'une exposition de peintures dédiées au site du Rocher à la Vache. Deux visites commentées ont permis aux personnes présentes d'apprendre que le site date du néolithique avec toute son histoire qui l'accompagne. Si vous voulez participer



aux prochaines journées du patrimoine n'hésitez pas à prendre contact avec notre association car les journées du patrimoine se préparent plusieurs mois à l'avance.

Renseignements :

Association ATELIER DES ARTS DU PAYS DE SEVERAC auprès de Marcelle, au 06 89 56 37 45, Jacky au 06 37 88 78 19 - mail : atdesarts@gmail.com



Cartes d'identité et passeports

Il est possible de prendre rendez-vous en ligne, pour un dossier de carte d'identité ou passeport en allant sur le site internet de Pontchâteau : www.pontchateau.fr/ ou de Redon : www.redon.fr rubrique « démarches en ligne », sans téléphoner à la mairie. Les imprimés « cerfa » ne doivent pas être signés à l'avance mais uniquement devant l'agent qui reçoit lors du rendez-vous.



Transports sur lignes régulières Aléop

Des changements sur la ligne T5 sont intervenus depuis le 1^{er} septembre 2019. Le service de 9 h 52 entre Saint-Nazaire et Besné est prolongé jusqu'à Redon et dessert Sévérac. Un retour vers Saint-Nazaire est ajouté à partir de Redon à 11 h 25. Les fiches horaires pour l'hiver 2019/2020 sont consultables sur le site internet aleop.paysdelaloire.fr.



Ruches

Toute ruche doit être déclarée, c'est une obligation !

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

Élections municipales

Les électeurs sont convoqués le dimanche 15 mars 2020 en vue de procéder au renouvellement des conseils municipaux. En vue de participer au scrutin, les **demandes d'inscription** sur les listes électorales devront être déposées au plus tard le **vendredi 7 février 2020**. Le second tour de scrutin aura lieu, si nécessaire, le dimanche 22 mars 2020.



Médaille de la famille promotion 2020

Afin de recevoir la médaille de la famille attribuée aux personnes ayant élevé des enfants, il convient de déposer un dossier de candidature en mairie, avant le 15 décembre 2019. Le comportement d'ensemble de la famille demeure un élément d'appréciation compte tenu du caractère d'exemplarité attaché à cette distinction honorifique. Tout dossier est transmis à l'Union Départementale des Associations Familiales de Loire-Atlantique qui émet un avis motivé sur celui-ci.

L'Assurance maladie vous informe

Le dépistage du cancer colorectal, un geste simple qui peut sauver la vie.



Le cancer colorectal est un cancer fréquent, qui touche les hommes et les femmes surtout à partir de 50 ans. Il est grave, sauf s'il est diagnostiqué tôt. Il est important de le dépister, car il peut évoluer longtemps sans donner de signe d'alerte. Un test

de dépistage simple, rapide et qui se fait à domicile permet de détecter des cancers, mais aussi des anomalies de l'intestin, avant qu'elles ne se transforment en cancer.

En savoir plus : WWW.AMELI.FR

Pour consulter l'article dédié au dépistage du cancer colorectal, cliquez sur le lien suivant :

<https://www.ameli.fr/loire-atlantique/assure/sante/assurance-maladie/prevention-et-depistages/depistage-gratuit-50-74-ans-0>



Pour les 11-21 ans, accueil confidentiel et gratuit

Site internet : www.mda44.fr ; mda@mda.loire-atlantique.fr

POUR QUOI ? Pour parler de tout ce qui peut préoccuper : les relations familiales, la scolarité, les relations amicales/ amoureuses, le stress, la déprime, les questions de santé...

COMMENT ? L'accueil est libre et confidentiel. Les entretiens sont gratuits, sans formalités administratives, et dans le respect de l'anonymat. Quelle que soit la raison qui vous amène, la Maison des Adolescents vous accompagne pour vous aider dans les difficultés que vous rencontrez en tant qu'adolescent.

Accueil à Pontchâteau sur rendez-vous, une demi-journée toutes les deux semaines.
Pour tout renseignement contacter l'antenne OUEST au 02 51 10 75 75.

Fêtes et manifestations fin d'année 2019 et 1^{er} trimestre 2020

Novembre		
22	Don du sang	salle polyvalente
23	Repas dansant ALS	salle polyvalente
Décembre		
14-15	Loto ABC 3R	salle polyvalente
Janvier		
24	Don du sang	salle polyvalente
Février		
1	Concours de belote ADSB	salle des fêtes
2	Vide-greniers	salle polyvalente
7	Loto pompiers Redon	salle polyvalente
8	Théâtre P'Tite Idée	salle des fêtes
Mars		
6	Concours belote Tjs Jeunes	salle polyvalente
7	Soirée champêtre ALS	salle des fêtes
21	Repas club football	salle polyvalente
28	Repas chasse du Perron	salle polyvalente

Services de gardes

Urgences médicales : faites le **15** (ou le 112 depuis un portable)

Pharmacies : appeler le **3237**

CLIC AU Fil de l'Âge

Centre Local d'Information et de Coordination pour les + de 60 ans
4 allée Denis Papin (Z.I Le Landas) à Pontchâteau

Tél. **02 40 42 61 93** - courriel : cllic-pontchateau@orange.fr





Mairie

31 rue des Landes-du-Bourg
Tél. 02 40 88 71 56

Ouvert

*lundi, mercredi et vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
mardi, jeudi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00
Mail : mairie-severac@orange.fr
Site internet : mairie-severac.fr*

Bibliothèque

2 rue de la Gagnerie
Tél. 02 40 88 73 23

Ouvert

*mercredi de 14 h 00 à 18 h 00, vendredi de 16 h 00 à 18 h 00
et samedi de 9 h 00 à 12 h 00*

Accueil périscolaire / Accueil de Loisirs "L'Île aux enfants"

La Garenne
Tél. 02 40 88 73 99

Accueil

à partir de 7 h 00 le matin et jusqu'à 18 h 30 le soir

Restaurant scolaire

Salle Galaxie - La Garenne
Tél. 02 40 88 73 91